



Retour à l'anormal ?



% Statistiques

1°) État de la situation depuis 10 jours

Présentiel (+80%) et ASA (-50%)

- Présentiel : On note une forte augmentation, avec + de 6000 agents depuis le 11 mai, contre 3500 dans la période précédente.
- Autorisations spéciales d'absence (ASA) : elles ont fortement baissé (de 38% des effectifs de la DGDDI le 30/04 à désormais 19% le 18/05), au cas d'espèce moitié moins en à peine 2 semaines.

Télétravail (-20%)

Le télétravail décroît un peu (de 28 % des effectifs de la DGDDI à 22%, en d'autres termes, le nombre de télétravailleurs a diminué de 1/5^e en 10 jours).

Au passage, précisions sur ce dossier, celui-ci va avancer en deux phases :

- Il y a l'organisation liée à la crise actuelle (avec un encadrement a minima et une trame allégée)
- et le travail à terme pour l'après-crise, où des mesures générales devront être appliquées, avant leur déclinaison à la DGDDI.

Surveillance (+70%)

Nous sommes encore assez loin des niveaux de présence habituels.

Ainsi, on est à 55 000 heures/Surv par semaine, contre 100 000 en mode normal, mais 32 000 il y a une semaine, ce qui constitue une forte augmentation (+70%).

S'agissant de la Surveillance, la DG maintient le cap, en indiquant qu'il ne fallait pas qu'il y ait de trop forts déficits d'heures, par exemple en privilégiant les services longs.

À titre général, pour l'ensemble des missions, la question de la baisse d'activités va se poser maintenant et dans l'avenir proche.

2°) Nos commentaires

Pour SOLIDAIRES DOUANES, quelques remarques à ce stade :

Présentiel

Le retour du présentiel (post 11 mai) était prévisible. La chose peut se regarder de 2 façons :

- d'un côté, 6000 sur 17700 cela reste décent par rapport aux enjeux,
- de l'autre, le doublement sur une seule semaine, c'est beaucoup.

Télétravail

Le fait que le télétravail baisse (un peu...) n'est pas un bon signal, surtout par rapport aux orientations politiques générales. Le sujet reste une réponse à la crise et un enjeu pour l'avenir.

Agir sur le moyen terme

L'exercice des missions et les niveaux d'activité sont effectivement un sujet de préoccupation majeure. La crise sanitaire, ses implications en termes d'échanges et de circulation et surtout ses effets économiques vont à l'évidence impacter fortement les services.

C'est aussi un sujet de moyen terme. Il faut qu'il y ait un réel échange (au niveau politique et directionnel) sur ce point, car nombre de missions et d'agents seront concernés.

La vigilance est toujours de mise

Autre évidence majeure : la crise sanitaire est loin d'être finie. Sans vouloir désespérer tout le monde, on est en plein dedans !

Or, nous avons souvent eu la remontée suivante : dès lors qu'il y a du plexiglas à l'accueil, un marquage au sol et une grosse bouteille de gel hydroalcoolique, d'aucuns sont repartis (comme en 40...?). C'est bien évidemment loin d'être le cas et ce serait une grossière erreur d'analyse, dont nous voudrions bien que les hiérarchies locales zélées se dispensent. Par ailleurs, au fur et à mesure que l'on va voir s'aligner les services, on risque de voir mécaniquement la vigilance baisser.

Pour l'ensemble de ces raisons, pour les semaines qui suivent, et en attendant de voir comment l'épidémie évolue dans la durée, il est nécessaire que collectivement l'on ne s'éloigne pas (trop) du constat chiffré qui a été fait au début de cette audioconférence. À défaut, ce serait prendre un très grand risque. Rappelons que ce dernier est grave et potentiellement mortel ...



Notre « chère » ordonnance (retrait congés et RTT) ...

Les effets de ce texte continuent de se produire (et c'est sûrement loin d'être fini...).

Large défiance

Il est parfois des cas où un pouvoir politique manie très mal les symboles... C'est manifestement le cas en l'espèce.

Il y a un sentiment d'injustice et bien évidemment une impression d'inéquité qui va largement et immanquablement agiter bien des services.

Si divergence : 3 recours

La DG a précisé qu'en cas de divergence entre l'agent et son chef favori sur la détermination des jours à retirer, il y a possibilité :

- d'un recours gracieux,
- puis d'un autre en commission administrative paritaire (CAP)
- et enfin pour les plus motivés, d'un recours juridictionnel.

Pour en remettre une couche sur l'inspiration politique de cette mesure, il est clair que l'État n'a franchement que cela à faire actuellement ...

Si manque de diligence : ingérence ?

La Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique (DGAFP) – et peut-être d'autres... – risque bien évidemment de venir voir si ce texte a été appliqué avec zèle et rigueur.

Pour notre part, le climat social dans les directions va être tributaire, pour partie bien sûr, de cette mesure. Ceci doit vraiment être une incitation à appliquer ce vilain texte avec intelligence. À moins que certains aiment ajouter de la difficulté à de la difficulté... Cela peut être un choix (étrange...). Ce n'est pas le nôtre.

Pour plus de détails sur la note de déclinaison à la DGDDI, se reporter à notre publication dédiée, en date du 19 mai : Ordonnance scélérate : précisions complémentaires !



Gestion du personnel / Relations humaines (RH)

Paie (régularisations)

- Court terme : la paie de mai devrait régulariser celle d'avril pour les contractuels, congés de longue maladie (CLM) ou de longue durée (CLD). Pour les 500 agents bénéficiant d'indemnités spécifiques, la régulation devrait être effective en juin.
- Moyen terme : pour les prélèvements pour fait de grève (en fin d'année 2019 contre le projet de retraite à points), ce serait sur la paie de juin (sinon juillet). Pour les titres restaurant (carte Apétiz, etc), la régularisation s'effectuerait en juin et juillet.

Formation : La 8^{ème} session d'ACP2 sera reportée en septembre pour les SU et en novembre pour les CO. En effet, dans sa visite de site, la médecine de prévention n'a pu que constater l'insuffisance de moyens de protection à l'Ecole nationale des Douanes de La Rochelle (ENDLR).

Congés bonifiés : O. Dussopt avait indiqué que l'exercice 2020 serait reporté à 2021 et 2022. Mais Édouard Philippe a affirmé que les vacances seraient « normales », ce qui infirme la position de son secrétaire d'État.

Nous attendons un message final sur le sujet. Par ailleurs, SOLIDAIRES demande que le dispositif des congés bonifiés soit enfin étendu aux collectivités du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), qui en sont injustement écartées.

Prime exceptionnelle : le décret (2020-570) est sorti le 15/05. Le montant versé aux bénéficiaires sera donc en 3 taux (330 €, 660 € et 1 000 €). Aucune indication à ce jour ni sur le montant de l'enveloppe, ni sur les critères retenus à la DGDDI.

DR Chambéry VS

bonne gestion Covid-19
La direction régionale (DR) de Chambéry réorganise, à l'envers d'une bonne gestion de la Covid-19.

- Service régional d'enquête (SRE) : déménagement dans des locaux plus petits, à l'encontre des règles de distanciation.

- Poste douanier avancé (PDA) sur l'aéroport de Grenoble (Saint-Geoirs) : fermeture alors que le contrôle des déplacements est renforcé (détails dans notre courrier en pp 6 et 7). La DG va réexaminer ça...



À venir

Prochaine audioconférence : Elle aura lieu la semaine prochaine (jour non arrêté à cette heure).

Commissions administratives paritaires (CAP)

- Priorité pour les CAP promotions.
- Les CAP recours prennent du temps pour organiser.
- Les CAP discipline sont renvoyées au 2^d semestre.

GT Formation Professionnelle (FP) : report...

mais sans gain de temps pour les discussions

Suite à demande intersyndicale, le GT sur la FP prévu le lundi 25/05 à 14h30 est reporté au jeudi 9 juillet.

En cause : format initial dégradé (mix audio-conférence / présentiel, sur une demi-journée maximum).





Écueil : le 9 juillet, le GT est prévu à nouveau à 14h30...

En cette période de déconfinement, on observe un retour du présentiel, ce qui est logique. Ce qui l'est moins, c'est l'ampleur de ce retour. De surcroît dans un si court délai.

D'ailleurs, cela s'accompagne d'orientations préoccupantes :




- **le télétravail diminue, alors que rien n'y invite ;**
- **le niveau d'engagement attendu augmente de façon inconsidérée.** Par exemple les agents SURV de terminaux aéroportuaires pourraient être redéployés vers le vecteur routier, alors que les incidences en matière de formation préalable et de matériel nécessaire sont fortes... et que cela porte atteinte à la notion de résidence administrative ! **Pour nous, ici, la solution réside dans le travail sur le fret et le recours au seul volontariat...** d'autant que la reprise du secteur aérien pourrait débuter dès cet été.

Annexe n°1 : Recensement détaillé par branche, à la date du lundi 18 mai

Directions - Directions régionales (DR) - Directions interrégionales (DI) - Services à compétence nationale (SCN)			Nombre total d'agents *			Positions statutaires												
						En présen- tiel	ASA			télétravail			En quatorzaine			Malades Covid-19		
			AG-CO	SURV	total		AG-CO	SURV	total	AG-CO	SURV	total	AG-CO	SURV	total	AG-CO	SURV	total
			18 mai	18 mai	18 mai		18 mai	18 mai	18 mai	18 mai	18 mai	18 mai	18 mai	18 mai	18 mai	18 mai	18 mai	18 mai
	DI	DR Guadeloupe	136	128	264	128	12	15	27	30	2	32	0	1	1	0	0	0
		Antilles- Guyane	76	97	173	107	1	11	12	9	1	10	0	1	1	0	0	0
	ultra- marines	DR Martinique & services DI	131	106	237	107	23	55	78	22	0	22	0	1	1	0	0	0
		Océan indien	128	81	209	62	22	65	87	32	2	34	1	0	1	0	0	0
		Océanie (Pacifique)	58	31	89	17	27	25	52	11	0	11	0	0	0	0	0	0
	ultra- marines	DR Nouvelle-Calédonie (DRNC)	78	42	120	79	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		DR Polynésie-Française (DRPF)	72	50	122	39	10	18	28	30	0	30	0	0	0	0	0	0
		DR Saint-Pierre-et-Miquelon (SPM)	16	15	31	20	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Directions hexago- nales	DI Auvergne-Rhône-Alpes (DI ARA, ex DI Lyon)	738	693	1431	507	143	301	444	227	25	252	0	1	1	0	1	1
		DI Bourgogne-Franche-Comté – Centre-Val de Loire (DI BFCCVL, ex DI Dijon)	387	253	640	335	53	49	102	86	1	87	0	0	0	0	1	1
		DI Bretagne – Pays de la Loire (DI BPDL, ex DI Nantes)	398	272	670	257	22	74	96	202	14	216	0	0	0	0	0	0
		DI Grand Est (DIGE, ex DI Metz)	652	585	1237	490	138	125	263	187	8	195	0	1	1	1	6	7
		DI Hauts-de-France (DI HdF, ex DI Lille)	529	1013	1542	691	40	187	227	193	13	206	0	10	10	1	2	3
		DI Île-de-France (DI IdF, ex DI Paris)	781	557	1338	496	104	39	143	295	8	303	1	2	3	3	6	9
		DI Normandie (ex DI Rouen)	539	267	806	316	52	64	116	234	10	244	0	0	0	0	0	0
		DI Nouvelle-Aquitaine (DINA, ex DI Bordeaux)	618	444	1062	496	22	56	78	244	9	253	0	0	0	0	0	0
		DI Occitanie (ex DI Montpellier)	487	542	1029	377	18	153	171	266	4	270	0	0	0	0	0	0
		DI Provence-Alpes-Côte d'Azur – Corse (DI PACA Corse, ex DI Marseille)	599	578	1177	505	42	147	189	207	12	219	0	0	0	0	0	0
		DI Paris-Aéroports (DIPA, ex DI Roissy)	764	978	1742	401	229	721	950	71	21	92	6	10	16	3	12	15
	SCN et direction générale	Centre informatique Douanier (CID)	177	15	192	63	93	0	93	15	0	15	0	0	0	0	0	0
		Direction générale (DG)	754	8	762	118	14	0	14	576	0	576	1	0	1	1	0	1
		Direction nationale garde-côtes des Douanes (DNGCD)	90	790	880	308	17	198	215	37	64	101	0	0	0	0	0	0
		Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED)	358	453	811	546	22	26	48	130	14	144	0	1	1	0	0	0
		Direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle (DNRFP)	355	232	587	89	11	6	17	293	167	460	0	0	0	1	0	1
		Direction nationale des statistiques du commerce extérieur (DNSCE)	207	19	226	28	15	0	15	150	0	150	0	0	0	0	0	0
		Service d'enquêtes judiciaires des Finances (SEJF)	67	220	287	99	0	2	2	13	142	155	0	0	0	0	0	0
Sous-total DGDDI communiqué			9195	8469	17664	6681	1131	2337	3468	3560	517	4077	9	28	37	11	28	39
	Autres Directions (statis- tiques non commu- nuquées)	Service commun des laboratoires (SCL)	397	0	397	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
		Tracfin	139	0	139	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
		Unité information passagers (UIP)	34	16	50	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
		Wallis-et-Futuna	7	4	11	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
		Sous-total autres directions	577	20	597	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Total DGDDI			9772	8489	18261	6681 ?	1131 ?	2337 ?	3468 ?	3560 ?	517 ?	4077 ?	9 ?	28 ?	37 ?	11 ?	28 ?	39 ?

* Nota bene sur le nombre total d'agents : c'est ici le nombre d'êtres humains dans les services. Cette notion est différente des effectifs de référence, exprimés en équivalent temps plein (ETPT), où par ex. 5 êtres humains à 80% = 4 ETPT.

Annexe n°2 : Historique du recensement, évolution hebdomadaire depuis deux mois (début)

Directions - Directions régionales (DR) - Directions interrégionales (DI) - Services à compétence nationale (SCN)			Positions statutaires																																					
			En présentiel						En quatorzaine												Malades Covid-19																			
									OPCO-AG					SURV					total		OPCO-AG			SURV			total													
			Mars		Avril				Mars		Avril			Mars		Avril			Mars		Avril			Mars		Avril														
			20	27	03	10	17	24	27	03	10	17	24	27	03	10	17	24	20	27	03	10	17	24	27	03	10	17	24	27	03	10	17	24	20	27	03	10	17	24
 Directions ultra-marines	DI Antilles-Guyane	DR Guadeloupe	32	28	27	6	25	27	5	5	0	0	1	13	14	0	0	0	0	18	19	0	0	1	4	2	2	0	0	2	3	2	1	0	0	6	5	4	1	0
		DR Guyane	51	42	46	52	48	55	2	3	2	0	0	5	6	3	2	0	4	7	9	5	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	
	Océan indien	DR Martinique & services DI	43	39	41	0	40	43	5	1	1	0	0	3	2	0	0	0	1	8	3	1	0	0	2	3	2	0	0	1	3	3	2	1	2	3	6	5	2	1
		DR La Réunion (DRLR)	64	46	38	41	50	47	2	2	0	0	0	6	5	0	0	0	4	8	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Océanie (Pacifique)	DR Mayotte	32	22	15	17	15	16	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		DR Nouvelle-Calédonie (DRNC)	80	30	30	29	28	80	2	2	0	2	2	0	0	0	1	1	2	2	2	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	DR Polynésie-Française (DRPF)	102	13	5	10	14	21	2	2	0	0	0	3	0	0	0	0	0	5	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
DR Saint-Pierre-et-Miquelon (SPM)	14	13	13	12	13	15	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
 Directions hexagonales	DI Auvergne-Rhône-Alpes (DI ARA, ex DI Lyon)		306	255	249	267	294	274	12	12	9	7	4	103	48	18	10	3	87	115	60	27	17	7	11	12	12	5	3	27	28	19	6	4	19	38	40	31	11	7
	DI Bourgogne-Franche-Comté - Centre-Val de Loire (DI BFCCVL, ex DI Dijon)		137	126	117	119	120	130	6	3	2	0	0	6	7	4	5	0	13	12	10	6	5	0	1	3	2	1	1	1	2	3	2	2	1	2	5	5	3	3
	DI Bretagne - Pays de la Loire (DI BPD, ex DI Nantes)		113	124	126	124	122	118	9	2	1	0	0	36	10	4	3	1	41	45	12	5	3	1	1	0	0	0	0	4	4	1	1	0	1	5	4	1	1	0
	DI Grand Est (DIGE, ex DI Metz)		167	172	166	112	204	238	8	4	2	0	0	54	22	13	14	7	29	62	26	15	14	7	5	2	5	2	2	18	7	6	7	5	18	23	9	11	9	7
	DI Hauts-de-France (DI HdF, ex DI Lille)		328	290	293	307	311	319	4	1	1	1	1	65	16	9	15	11	150	69	17	10	16	12	8	5	4	4	4	32	18	7	5	5	17	40	23	11	9	9
	DI Île-de-France (DI IdF, ex DI Paris)		172	169	176	181	186	200	17	18	13	13	7	53	17	10	8	8	40	70	35	23	21	15	22	21	17	13	8	31	26	22	19	15	19	53	47	39	32	23
	DI Normandie (ex DI Rouen)		134	114	111	119	109	117	4	1	2	1	1	27	6	2	0	0	23	31	7	4	1	1	4	5	1	0	0	1	1	0	2	2	2	5	6	1	2	2
	DI Nouvelle-Aquitaine (DINA, ex DI Bordeaux)		151	137	137	124	139	144	2	0	0	0	0	7	5	5	2	0	5	9	5	5	2	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0
	DI Occitanie (ex DI Montpellier)		161	126	157	142	161	168	9	6	1	0	0	50	29	18	7	1	20	59	35	19	7	1	5	4	3	0	0	11	9	7	2	1	5	16	13	10	2	1
	DI Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse (DI PACA Corse, ex DI Marseille)		192	171	186	181	194	217	7	3	2	2	1	43	13	10	5	2	27	50	16	12	7	3	2	3	1	0	0	5	4	4	3	0	0	7	7	5	3	0
DI Paris-Aéroports (DIPA, ex DI Roissy)		237	164	140	142	160	146	44	13	3	1	5	136	39	23	16	9	110	180	52	26	17	14	15	24	16	8	7	29	40	38	24	18	23	44	64	54	32	25	
 SCN et direction générale	Centre informatique Douanier (CID)		21	18	17	20	20	23	2	4	3	1	0	0	0	0	0	0	2	4	3	1	0	4	4	4	2	1	0	0	0	0	0	1	4	4	4	2	1	
	Direction générale (DG)		25	27	22	26	29	31	9	3	1	1	0	0	0	0	0	11	9	3	1	1	0	16	12	4	1	0	0	0	0	0	0	7	16	12	4	1	0	
	Direction nationale garde-côtes des Douanes (DNGCD)		99	93	100	103	123	122	0	0	0	0	0	57	10	5	4	3	104	57	10	5	4	3	0	0	0	1	1	14	13	8	7	2	5	14	13	8	8	3
	Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED)		238	270	143	148	151	151	12	4	1	1	1	42	6	3	2	0	58	54	10	4	3	1	6	6	5	2	1	5	3	1	1	0	5	11	9	6	3	1
	Direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle (DNRFP)		14	18	22	16	21	22	2	1	2	2	1	0	0	0	0	0	2	2	1	2	2	1	5	4	2	2	0	0	0	1	1	0	2	5	4	3	3	0
	Direction nationale des statistiques du commerce extérieur (DNSCE)		25	20	17	20	19	18	4	1	0	0	0	0	3	0	0	0	1	4	4	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	1	1	0	1	0	2	1	1	0
Service d'enquêtes judiciaires des Finances (SEJF)		1	4	12	13	11	11	0	0	0	0	0	11	5	1	1	0	6	11	5	1	1	0	0	0	0	0	0	3	2	1	2	1	1	3	2	1	2	1	
Total DGDDI communiqué			2939	2531	2406	2331	2607	2753	171	91	46	32	24	722	263	128	95	46	742	893	354	174	127	70	111	111	80	41	28	185	165	124	86	56	130	296	276	204	127	84

Nota bene sur l'absence de colonnes OPCO-AG et SURV pour le 20/03 : les données statistiques par branche n'ont été transmises à la représentation nationale du personnel qu'à partir du 25/03/2020.

Annexe n°2 : Historique du recensement, évolution hebdomadaire depuis deux mois (suite et fin)

Directions - Directions régionales (DR) - Directions interrégionales (DI) - Services à compétence nationale (SCN)			Positions statutaires																																												
			En présentiel				À domicile *												En quatorzaine								Malades Covid-19																				
							ASA				télétravail				total				OPCO-AG				SURV				total				OPCO-AG				SURV				total								
			Avril		Mai		Avril		Mai		Avril		Mai		Avril		Mai		Avril		Mai		Avril		Mai		Avril		Mai		Avril		Mai		Avril		Mai		Avril		Mai						
30		7		11		18		30		7		11		18		30		7		11		18		30		7		11		18		30		7		11		18		30		7		11		18	
Directions ultra-marines	Antilles-Guyane	DI DR Guadeloupe	27	28	116	128	149	143	72	27	51	49	34	32	200	192	106	59	1	1	1	0	0	1	1	1	1	1	2	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		DR Guyane	65	63	104	107	80	73	30	12	8	14	10	10	88	87	40	22	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
		DR Martinique & services DI	52	63	125	107	132	125	79	78	43	36	27	22	175	161	106	100	4	4	3	0	0	0	0	1	4	4	3	1	1	0	0	0	1	1	1	0	1	1	1	0					
	Océan indien	DR La Réunion (DRLR)	48	56	60	62	103	95	90	87	41	40	36	34	144	135	126	121	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
		DR Mayotte	20	19	19	17	49	51	51	52	13	13	13	11	62	64	64	63	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
	Océanie (Pacifique)	DR Nouvelle-Calédonie (DRNC)	77	83	87	79	4	0	0	0	1	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
DR Polynésie-Française (DRPF)		18	38	33	39	55	43	48	28	38	29	29	30	93	72	77	58	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
DR Saint-Pierre-et-Miquelon (SPM)	20	20	22	20	0	0	0	1	1	1	0	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0							
Directions hexagonales	DI Auvergne-Rhône-Alpes (DI ARA, ex DI Lyon)	309	345	432	507	625	633	528	444	304	294	261	252	929	927	789	696	1	1	0	0	2	1	2	1	3	2	2	1	2	2	0	0	2	1	1	1	4	1	1	1						
	DI Bourgogne-Franche-Comté – Centre-Val de Loire (DI BFCCVL, ex DI Dijon)	154	167	317	335	273	270	88	102	120	123	93	87	393	393	181	189	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	1	1	1	3	1	1	1						
	DI Bretagne – Pays de la Loire (DI BPD, ex DI Nantes)	144	141	228	257	192	196	124	96	254	260	228	216	446	456	352	312	0	0	0	0	1	2	1	0	1	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
	DI Grand Est (DIGE, ex DI Metz)	276	291	469	490	602	560	413	263	225	230	204	195	827	790	617	458	0	1	1	0	2	0	0	1	2	1	1	1	1	2	1	1	3	3	3	6	4	5	4	7						
	DI Hauts-de-France (DI HdF, ex DI Lille)	351	364	565	691	679	664	408	227	190	210	199	206	869	874	607	433	1	1	0	0	2	6	5	10	3	7	5	10	1	1	1	1	7	3	2	2	8	4	3	3						
	DI Île-de-France (DI IdF, ex DI Paris)	215	245	415	496	575	560	375	143	338	230	287	303	913	790	662	446	1	1	2	1	4	0	3	2	5	1	5	3	7	2	3	3	10	3	11	6	17	5	14	9						
	DI Normandie (ex DI Rouen)	140	137	289	316	302	305	165	116	283	284	247	244	585	589	412	360	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
	DI Nouvelle-Aquitaine (DINA, ex DI Bordeaux)	155	156	496	496	287	299	99	78	452	444	266	253	739	743	365	331	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
	DI Occitanie (ex DI Montpellier)	180	181	267	377	380	334	291	171	330	345	293	270	710	679	584	441	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0						
	DI Provence-Alpes-Côte d'Azur – Corse (DI PACA Corse, ex DI Marseille)	224	210	489	505	501	452	244	189	304	313	219	219	805	765	463	408	1	1	1	0	2	1	1	0	3	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
DI Paris-Aéroports (DIPA, ex DI Roissy)	193	199	333	401	1206	1164	1034	950	117	115	91	92	1323	1279	1125	1042	5	4	5	6	5	2	12	10	10	6	17	16	6	6	5	3	12	12	13	12	18	18	18	15							
SCN et direction générale	Centre informatique Douanier (CID)	24	29	30	63	23	19	17	93	119	114	114	15	142	133	131	108	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	1	1	1	0						
	Direction générale (DG)	40	48	99	118	27	30	21	14	659	642	597	576	686	672	618	590	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	1	1	1						
	Direction nationale garde-côtes des Douanes (DNGCD)	144	164	279	308	395	389	245	215	181	167	109	101	576	556	354	316	0	0	0	0	1	1	1	0	1	1	1	0	0	0	0	0	2	1	1	0	2	1	1	0						
	Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED)	382	456	551	546	180	164	60	48	133	127	129	144	313	291	189	192	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	0	0	0	1	0	1	1	2	0						
	Direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle (DNRFP)	27	44	90	89	79	61	20	17	468	467	458	460	547	528	478	477	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	1	1	1						
	Direction nationale des statistiques du commerce extérieur (DNSCE)	23	26	24	28	22	18	17	15	149	150	152	150	171	168	169	165	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Service d'enquêtes judiciaires des Finances (SEJF)	8	18	95	99	8	7	4	2	240	232	157	155	248	255	161	157	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0							
Total DGDDI communiqué			3316	3591	6034	6681	6928	6651	4523	3468	5062	5026	4253	4077	11990	11677	8776	7545	15	16	14	9	22	19	28	28	37	35	42	37	21	20	14	11	41	33	34	28	62	53	48	39					

* Nota bene sur les colonnes ASA et télétravail : les données statistiques n'ont été transmises à la représentation nationale du personnel qu'à partir du 30/04/2020.
Par ailleurs, le total agents en présentiel + en télétravail + en ASA + malades ≠ total agents DGDDI. En effet, le reliquat d'agents est sur d'autres positions (CA, CMO hors Covid-19, CLM/CLD, agents non cotés).

Annexe n°3 : notre courrier préalable (début)



Paris, le lundi 18 mai 2020

Madame Isabelle BRAUN-LEMAIRE
Directrice Générale des Douanes et Droits Indirects
11 rue des deux communes
93558 MONTREUIL

Objet : Réorganisations SRE Chambéry et PDA Grenoble à l'envers de la gestion de la Covid-19.

Madame la Directrice générale,

SOLIDAIRES Douanes s'insurge contre les méthodes actuellement utilisées par la Direction Interrégionale Auvergne-Rhône-Alpes (DI ARA) et au cas particulier par la Direction Régionale (DR) de Chambéry. Aussi, il nous paraît nécessaire de vous alerter sur deux points.

Dans un contexte où l'on demande à tous les citoyens de respecter une distanciation, il est fort désagréable d'apprendre qu'un **déménagement dans des locaux plus petits et moins bien agencés est en cours concernant le Service Régional d'Enquête (SRE) de Chambéry**. Quid des 4 mètres carrés par bureau ? SOLIDAIRES Douanes vous interpelle sur :

- le non respect de l'accord du 17 mai 2019, dans son volet II B),
- la non conformité à la norme FX 35-102 (recommandant 10 m² par salarié),
- et la non consultation des instances syndicales. Pas de réunion de préparation, aucun plan ou document transmis, ni localement, ni nationalement... Et nous ne parlons pas là d'un projet, puisque le bail a été résilié le 22 janvier 2020 avec effet au 31 mai 2020...

SOLIDAIRES Douanes s'interroge sur les méthodes brutales utilisées par l'administration et sur le fait que les agents du SRE n'ont, à ce jour, pas été officiellement informés. Il aura fallu une discussion fortuite avec le gestionnaire du site pour apprendre que le bail avait été résilié et la date de départ déjà fixée. Cette gestion proche de la légèreté ou de l'incompétence met en exergue le peu de respect que cette direction donne à ses agents et ses services. Et elle entraîne le dégoût et l'écoeurement chez ceux qui la subissent.

C'est pourquoi SOLIDAIRES Douanes vous demande de reconsidérer la problématique du déménagement du SRE de Chambéry en annulant la résiliation du bail et en maintenant ce service dans les locaux actuels.

SOLIDAIRES Douanes souhaite aussi porter à votre connaissance la situation du Poste Douanier Avancé (PDA) de l'aéroport de Grenoble-Alpes-Isère, service composé de deux collègues qui sont détachés dans les locaux de l'aéroport, afin de pouvoir contrôler « au pied levé » les vols, ces derniers étant non soumis à préavis. De fait, ce PDA se trouve à plus de 40 kilomètres du siège de la Brigade de surveillance intérieure (BSI) de Grenoble, sise sur la commune de Saint-Egrève.

Ces deux agents sont à temps plein sur site avec un logement dédié depuis de nombreuses années. Ils ont pour mission :

- la gestion du point de passage frontalier (PPF),
- le suivi des déploiements SCVB (Système des contrôles des visas biométriques, dit VISABIO), COVADIS (Contrôle et vérification automatique des documents d'identité sécurisés) puis CTF (Contrôle transfrontière),
- ainsi que la formation professionnelle en qualité de référent régional « garde-frontières » et sûreté.

Annexe n°3 : notre courrier préalable (suite et fin)

Profitant du placement temporaire de l'aéroport de Grenoble-Alpes-Isère sous préavis de 24 heures jusqu'au 01/12/2020 et aussi de la baisse temporaire du secteur aérien, le Directeur Régional souhaite acter la fermeture définitive du PDA au 25 mai 2020.

Manifestement, là où l'administration fait fi des directives de distanciation concernant le SRE de Chambéry, elle sait tirer parti de la situation sanitaire et de son impact de court terme sur les vols et préavis pour sacrifier et délocaliser deux collègues. Alors qu'à moyen terme la nécessité de la présence d'un PDA est confortée.

En effet cette crise sanitaire aura une fin. Tout comme vous, nous le souhaitons plus que tout. Et les habitudes reprendront.

L'aéroport de Grenoble-Alpes-Isère reprendra vie avec ses 350 000 passagers annuels, avec le maintien des horaires d'ouverture de l'aéroport au trafic aérien commercial et général, le rétablissement des contrôles aux frontières, les astreintes de service public (détaxes, compostages passeports tiers, ...). Avec de nouvelles charges de travail comme la création des attestations dérogatoires de déplacement et leur contrôle. Et, surtout, la fin des préavis de 24 heures. Sans parler des conséquences du Brexit en matière d'immigration et de contrôles.

SOLIDAIRES Douanes s'interroge sur la pertinence d'une gestion déconcentrée du PPF depuis le siège de l'unité territorialement compétente distante de plus de 40 kilomètres et vous demande de suspendre dès à présent cette décision du Directeur Régional de Chambéry.

Cette décision injustifiée a un précédent : la fermeture de la brigade de Bourg-Saint-Maurice, où 7 collègues ont été sacrifiés... pour aujourd'hui mettre 26 agents Paris spéciaux pendant toute la saison hivernale. Pas besoin d'avoir fait de grandes études pour comprendre que le coût salarial a plus que doublé pour un temps de présence divisé par 2.

S'il est une expression qui est sans doute surfaite en ce moment, c'est celle du « monde d'après ». Il n'en demeure pas moins que la période actuelle nous invite à ne pas reproduire les erreurs du passé.

Au delà de la nécessité opérationnelle et financière de maintenir ce PDA à l'aéroport Grenoble-Alpes-Isère, SOLIDAIRES Douanes vous demande de tenir compte du contexte anxyogène pour les deux collègues qui font face à cette décision.

En vous remerciant par avance pour l'attention portée à notre demande, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de notre haute considération.

P/ SOLIDAIRES Douanes
Les co-secrétaires généraux



Philippe BOCK



Fabien MILIN



Pour SOLIDAIRES siégeaient à ce GT : Agnès Grout, Éliane Lecomte et Philippe Bock. Pour plus de précisions, les contacter.

Retour à l'anormal ?



Solidaires
DOUANES

Syndicat SOLIDAIRES Douanes

93 bis rue de Montreuil, boîte 56 – 75011 PARIS

tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriel : contact@solidaires-douanes.org